

78 BD Mireille Lauze
13010 Marseille
Tel : 04 91 79 85 82
477 892 665 RCS MARSEILLE

MARSEILLE LE 04/07/2024

Je soussigné, Mme CARMONA Jean-Pierre, atteste sur l'honneur avoir reçu un remboursement en espece de 36.59€, pour un trop perçu de soins dentaires du 04/07/2024.

Reçu ce jour en main propre

Signature du patient :



Dr Eskenazi.Robert

Le patient a payé 113,99 le 9/10 pour des soins mais monsieur a invalidité sur la carte. Il faut donc le rembourser. Le 17 octobre monsieur devait payer 77,40 de son reste à charge du devis. J'ai donc fait la différence et rendu 36,59 sur 113,99.